



Surendettement et effacement de dettes refusee par le juge

Par Visiteur

A CE JOUR MON AMI A UN DOSSIER DE SURENDETTEMENT ETABLIE PAR LA BANQUE DE FRANCE ET LE MONTANT DE LA CREANCE DE REMBORSEMENT S'ELEVAIT 0 EURO.

ET AUJOURD'UI IL A RECU LE JUGEMENT RENDU PAR LE JUGE ET CELUI-CI EST DEFAVORABLE A CAUSE DE LA PENSION ALIMENTAIRE QU'IL VERSE D'UN MONTANT 400?.

QUELS SONT SON OU SES RECOURS AFIN DE POUVOIR OBTENIR UN EFFACEMENT TOTAL DE SES DETTES

MERCI DE VOTRE AIDE

CORDIALEMENT

Par Visiteur

Chère madame,

A CE JOUR MON AMI A UN DOSSIER DE SURENDETTEMENT ETABLIE PAR LA BANQUE DE FRANCE ET LE MONTANT DE LA CREANCE DE REMBORSEMENT S'ELEVAIT 0 EURO.

Qu'entendez vous par créance de remboursement de zéro euros?

ET AUJOURD'UI IL A RECU LE JUGEMENT RENDU PAR LE JUGE ET CELUI-CI EST DEFAVORABLE A CAUSE DE LA PENSION ALIMENTAIRE QU'IL VERSE D'UN MONTANT 400?.

Dites en moi plus car en si peu de mots, j'ai du mal à comprendre. Serait-il possible d'avoir une copie du jugement en question?

Très cordialement.